



travaux sur toiture de mon voisin

Par **CHAUDRONBLANDINE**, le **24/05/2022 à 11:36**

En septembre 2021 une société a rénové la toiture de mon voisin et en février 2022 une de mes tuiles s'est décrochée mais il faut savoir que les couvreurs ont dû démonter une rangée de mes tuiles car ce n'est pas le même modèle que les miennes ils ont dû mettre du zinc pour faire la jonction entre celle-ci. Or à ce jour après plusieurs appels ou l'artisan me promettait de venir et un courrier en recommandé rien ne bouge. Je ne sais plus quoi faire. Merci de vos conseils

Par **nihilscio**, le **24/05/2022 à 11:44**

Bonjour, Cet artisan avait été missionné par votre voisin. C'est à lui de résoudre le litige et c'est votre voisin que vous devez mettre en demeure de le régler.

Par **CHAUDRONBLANDINE**, le **25/05/2022 à 10:00**

Bonjour, Merci cela va vraiment m'aider